



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 30 octobre 2018

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, David Florès, Farid Ben Farah et Marc Bayet

Excusés : François Potier, Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : FRANCHEVILLE : inscription 3^e équipe, lu et noté

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la JND qui rassemble tous les clubs du Groupement. (Les clubs de FCPA, JSO GIVORS et RHONE SUD ont présenté leur candidature par mail).

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Saint Genis les Ollières

Plateaux du SAMEDI 10 NOVEMBRE 78 équipes inscrites, début des rencontres à 10h00

MODIFICATIONS

Plateau 2.1 à Larajasse 10 équipes : US DES MONTS 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 4,5, RHONE SUD 1,2, FCSO69 1,2

Plateau 2.2 à Oullins, stade du Merlo, 13 équipes : GRIGNY 1,2, FRANCHEVILLE 1,2,3, STE FOY 4,5,6, **CRAPONNE 4,5,6**, CASCOL 4.5

Plateau 2.3 à ST MARTIN EN HAUT, 12 équipes : SC BIGARREAUX 1,2,3, FCSO69 3,4, HTE BREVENNE 1,2,3, TREVES 1, HTS LYONNAIS 1,2 Fem, ST MARTIN EN HT 1

Plateau 2.4 à VOURLES, 10 équipes : USMV 1,2, STE FOY 1,2,3, OSGL 1,2, GIVORS 1,2,3

Plateau 2.5 à Chaponost, 11 équipes : CASCOL 1,2, 3, CHAPONOST 1,2,3, AS SOUCIEU 1,2,3, USMV 3,4

FESTI ANIMATION 1 à St PIERRE LA PALUD, 22 équipes : CS MEGINAND 1,2, CRAPONNE 1,2,3, SAVIGNY 1,2, FCPA 1,2,3,4, USOL VAUGNERAY 1,2,3, ST ROMAIN DE POPEY 1,2, GREZIEU LA VARENNE 1,2,3, ST PIERRE 1, VAL LYONNAIS 1,2

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : GREZIEU LA VARENNE : Engagement d'une quatrième équipe U9 : Lu et Noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants :

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 06 octobre 2018 : 1ere Journée (dernier rappel avant amende)

CHAPONOST : manque feuille d'effectifs de votre équipe 4 FEM sur le plateau 3 de MORNANT

MILLERY-VOURLES : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 11

Plateaux du 20 octobre 2018 : 2eme Journée

MILLERY-VOURLES : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 ET 4 sur le plateau 6 de L'ARBRESLE



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

GIVORS : manque feuille **d'effectifs** de vos équipes 3 ET 4 sur le plateau 7 de CRAPONNE

GRIGNY : manque feuille **de bilan et d'effectifs** de votre plateau 3

HAUTE BREVENNE : manque feuille **de bilan et d'effectifs** de votre plateau 8

SAINT GENIS LAVAL : manque feuille **de bilan et d'effectifs** de votre plateau 11

LA GIRAUDIÈRE : manque feuille **de bilan et d'effectifs** de votre plateau 12

Plateaux du 17 novembre 2018 : 3eme journée :

Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub en cas de contrôle sur site. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

Rappel aux lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueur par équipe sur un plateau U9 est de **7 joueurs (dont deux remplaçants)**. De plus en cas d'interrogations sur les lois du jeu, merci de vous référer au GIFE - Guide Interactif du Football des Enfants sur le site Internet du district de Lyon et du Rhône (rubrique Pratiques / Football d'animation / Le Foot d'Animation).

ATTENTION : Pour le bon déroulement des plateaux, merci aux clubs organisateurs de veiller à ce que les parents et accompagnateurs se trouvent derrière la main courante (lorsqu'elle existe) ou sur les bords extérieurs du terrain. Seul les éducateurs et les remplaçants peuvent se trouver sur le terrain.

PLATEAU N°1 à SAVIGNY : SAVIGNY 1-2 / GREZIEU LA VARENNE 1- 2 / MILLERY VOURLES 1-2 / SAINT PIERRE MINES 1-2

PLATEAU N°2 à SAINT MARTIN EN HAUT (Synthétique) : SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°3 à CHAPONOST : CHAPONOST 3 ET 4 FEM / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°4 à TREVES : TREVES 4 VENTS 1- 2 / CHAPONOST 1- 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 - 4 / VAL LYONNAIS 1 - 2

PLATEAU N°5 à YZERON : FC VAILLANTE YZERON 1 / CHAPONOST 5 / GIVORS 3- 4 / MILLERY VOURLES 7-8 / RHONE SUD 3- 4

PLATEAU N°6 à POMEYS (Stade de la Neylière) : HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°7 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) : HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2

PLATEAU N°8 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes) : PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / CRAPONNE 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°9 à MILLERY : MILLERY VOURLES 3-4 / FC SUD OUEST 69 1-2 / FRANCHEVILLE 1-2 / SAINT GENIS LAVAL 1-2

PLATEAU N°10 à BIGARREAUX (Stade à Préciser) : BIGARREAUX 3 / GIRAUDIÈRE 1 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / MEGINAND 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 - 6 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°11 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine) : SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2

PLATEAU N°12 à SAINT GENIS LAVAL (Plateau à 10 équipes) : SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / CASCOL 5 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GRIGNY 3 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

PLATEAU N°13 à FRANCHEVILLE : FRANCHEVILLE 3 ET 4 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 3 ET 4 / GIVORS 1 ET 2

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites. Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus : SOUCIEU : feuille match, lu et noté

BIGARREAUX : lu et noté. Votre demande n'a pas pu être acceptée en totalité

CASCOL : inscription équipe 5, lu et noté. Votre demande à l'extérieur est irréaliste !



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

Equipes inscrites : OL 3, FRANCHEVILLE 1,2,3, CASCOL 1,2,3,4,5F SAINT PIERRE LA PALUD 1,2,3, CRAPONNE 1,2,3,4,5, CHAPONOST 1,2,3, SAVIGNY 1, SOUCIEU EN JARREST 1,2, ST MARTIN HAUT 1,2, OSGL 1,2,3,4,5,6, STE FOY 1,2,3,4,5, VAL LYONNAIS 1,2, LA GIRAUDIERE 1, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1,2, MEYS 1, GIVORS 1,2, GRIGNY 1,2, RHONE SUD 1,2, USMV 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10, FCPA 1,2,3, BIGARREAUX 1,2, HTE BREVENNE 1,2,3, HAUTS LYONNAIS 1,2, MEGINAND 1, FCSO69 1,2,3, US DES MONTS 1,2, TASSIN 4 et MENIVAL 4

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Marcy l'Etoile à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

Feuilles match manquantes

Journée 4 du 13 Octobre (2° avertissement avant amende)

Plateau E141 GRIGNY2, GREZIEU la VARENNE 2, US des MONTS 2, CRAPONNE 5

Journée 5 du 20 Octobre : il manque des feuilles de matches (1° avertissement avant amende)

Plateau A153 HTE BREVENNE 1, MEGINAND 1, CHAPONOST 1, CASCOL 1

Plateau B152 OSGL 2, RHONE SUD 1, STE FOY 2

Plateau C152 SAVIGNY 1, FCPA 2, CRAPONNE 3, TREVES 1

Plateau E153 FCPA 3, CRAPONNE 5, STE FOY 5 Fem, USMV 7 Fem

Plateau E154 GRIGNY 2, CHAPONOST 3, STE FOY 4, USMV 9

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus : MILLERY/VOURLES : inscription équipe supplémentaire, lu et noté

PAYS ARBRESLE : lieu, date et horaire journée 1, lu et noté

ST PIERRE MINEURS : règlement, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpilleux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile à Saint Genis les Ollières, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes de la journée 3 du 20 Octobre (1° avertissement avant amende)

Poule A HTE BREVENNE 1 – USMV 3

OSGL 3 – MEGINAND 1

CHAPONOST 1 – CASCOL 3

Poule C HTE BREVENNE 2 – CRAPONNE 3

SAVIGNY 1 – BIGARREAUX 1

Poule D GREZIEU MARCHE 1 – GRIGNY 1



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

Poule F GIRAUDIERE 1 – OSGL 5
Poule G GREZIEU MARCHE 2 – HTS LYONNAIS 3

Championnat phase 1 : INFORMATIONS IMPORTANTES

En poule D, MEGINAND 3 remplace VAL LYONNAIS 3

En poule E, BRIGNAIS 1 est forfait général et remplacé par ST GENIS LAVAL 6

En poule F, MILLERY/VOURLES 8 remplace EXEMPT

En poule G, FRANCHEVILLE 3 Fem remplace EXEMPT

Par conséquent, suite à ces dernières inscriptions, les rencontres entre exempts sont supprimées. Les matchs manquants des journées 1, 2 et 3 des poules D, E, F et G devront être joués **avant le 15 décembre**, avec accord préalable des équipes par mail en copie au Groupement.

Journée 1 Poule D : CASCOL 4 – MEGINAND 3

Poule E : PAYS ARBRESLE 3 – ST GENIS LAVAL 6 le samedi 3 Novembre à 14h00

Poule F : GREZIEU VARENNE 2 – MILLERY/VOURLES 8

Poule G : MILLERY/VOURLES fém 7 – FRANCHEVILLE fém 3

Journée 2 Poule D : MEGINAND 3 – ST MARTIN HT 2

Poule E : ST GENIS LAVAL 6 – HTS LYONNAIS 2

Poule F : MILLERY/VOURLES 8 – GIRAUDIERE 1

Poule G : FRANCHEVILLE fém 3 – ST MARTIN HT fém 3

Journée 3 Poule F : STE FOY LYON 3 – MILLERY/VOURLES 8

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour du Festival U13 : MILLERY/VOURLES 1 ; TREVES 1 ; CRAPONNE 1 ; HTS LYONNAIS 1 ; CHAPONOST 1

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour de la Coupe Brévenne : GREZIEU VARENNE 1 ; SOUCIEU JARREST 1 ; USD MONTS 1 ; GIVORS 1 ; MEGINAND 1 ; MILLERY/VOURLES 2 ; HTS LYONNAIS 2 ; ST ROMAIN POPEY 1 ; BIGARREAUX 1 ; MILLERY/VOURLES 3 ; ST GENIS LAVAL 4 ; GREZIEU MARCHE 1 ; STE FOY LYON 3 ; ST GENIS LAVAL 5 ; CASCOL 2 ; FCSO69 2 ; VAL LYONNAIS 2 ; ST GENIS LAVAL 2 ; STE FOY LYON 2 ; CHAPONOST 3 ; MEGINAND 3 ; ST MARTIN HT 1 ; ST GENIS LAVAL 3 ; HTE BREVENNE 1 ; CASCOL 3 ; GIVORS 2 ; STE FOY LYON 4

Le tirage au sort du 3^o tour se déroulera le mardi 20 novembre à 19h00 au Siège du Groupement. Les dirigeants et/ou responsables d'équipes sont évidemment les bienvenues.

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes : Les prochains tours de toutes les coupes se dérouleront le 27 Janvier 2019 avec un tirage au sort le 15 Janvier 2019. Mise à part la Coupe Ballandras, il est encore possible d'inscrire des équipes en adressant un mail directement au Groupement.

26 équipes inscrites en Coupe U15 : CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

18 équipes inscrites en Coupe U17 : CRAPONNE 1, SC GARON 2, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS

15 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, MONTROTTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, ST JULIEN 1, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

Coupe Ballandras : 1^o tour : EN CAS DE CHANGEMENTS DE DATE ET/OU D'HORAIRE, PRIERE D'EN INFORMER LE GROUPEMENT BREVENNE QUI SE CHARGERA DE FAIRE LE NECESSAIRE.

Jeudi 1^o Novembre à 14h30 : GREZIEU MARCHE 2 – CRAPONNE 2

date à définir : BRIGNAIS 1 – VAL LYONNAIS 2

MILLERY/VOURLES 3 – MONTROTTIER 1